

SOMMAIRE

Pages 2-3 : Résultats des élections Fonction publique
Pages 3-4 : Résultats des élections CAPL et CCN



Elections professionnelles du 4 décembre 2014

Les résultats

EDITO

Pour la première fois depuis leur création, les élections professionnelles du 4 décembre 2014 ont appelé les cinq millions d'agents et contractuel-les de la Fonction publique hospitalière (FPH), de la Fonction publique territoriale (FPT) et de la Fonction publique d'Etat (FPE) à élire leurs représentants le même jour.

Il s'agissait d'un scrutin à un tour qui a déterminé la représentativité des organisations syndicales.

La CGT est donc la première organisation syndicale représentative des 3 fonctions publiques.

Dans la Fonction publique hospitalière, la CGT arrive, pour la quatrième fois, largement en tête. Cela conforte la justesse de sa démarche, c'est-à-dire celle d'un syndicalisme capable de rassembler tous les agents de la FHP et de les consulter. La CGT a la volonté de se déployer en direction de toutes les catégories professionnelles.

Ce résultat témoigne également de nos efforts pour

une meilleure prise en compte du syndicalisme spécifique, mais souligne certaines difficultés à mobiliser dans les différentes catégories A.

La spécificité, c'est prendre en compte les attentes et les revendications à partir du vécu professionnel. C'est démarrer de la réalité professionnelle de chacune et chacun, en fonction de sa place dans le processus du travail, et en faire une revendication collective.

La CGT milite pour un travail émancipateur et épanouissant.

Ces résultats doivent nous encourager à développer un syndicalisme de proximité et spécifique, à assurer la défense des salarié-e-s, de leurs conditions de travail et les moyens d'un « bien travailler ». C'est à ce prix que nous pourrions réaliser des actes de qualité, qu'ils soient techniques, administratifs ou soignants. C'est un point d'appui pour la défense du service public de santé et de l'action sociale.



Annick PICARD

Infirmière, Membre de la Commission Exécutive et du bureau de l'Union Fédérale des médecins, ingénieurs, cadres et techniciens



Résultats des élections Fonction publique

	FPE (Fonction Publique d'Etat)		FPT (Fonction Publique Territoriale)		FPH (Fonction Publique Hospitalière)		TOTAL Fonctions Publiques	
INSCRITS	2 255 728		1 892 961		1 064 268		5 212 957	
VOTANTS	1 179 915	52,3%	1 039 382	54,9%	534 243	50,2%	2 753 540	52,8%
EXPRIMES	1 117 840		988 630		512 890		2 619 360	

Sièges obtenus dans les différents conseils des Fonctions Publiques		sièges		sièges		sièges		sièges
CGT	13,4%	3	29,5%	7	31,7%	7	23,1%	8
CFDT	14,0%	3	22,3%	5	25,0%	5	19,3%	6
FO	17,0%	4	17,7%	4	23,8%	5	18,6%	6
USNA	14,8%	3	8,2%	2	5,0%	1	10,4%	3
FSU	15,6%	4	3,3%				7,9%	2
SUD	9,0%	2	3,6%		8,5%	2	6,9%	2
CFTC	3,4%		3,5%		2,9%		3,3%	1
CGC	5,5%	1	1,3%				2,9%	1
FA-FP			7,5%	2			2,9%	1
FGAF	2,6%		1,1%					
DIVERS	4,8%		1,9%		3,3%		4,9%	
TOTAL		20		20		20		30

Le tableau des résultats des élections professionnelles dans l'ensemble de la Fonction Publique montre que la CGT arrive en tête avec 23,1% des voix, devant la CFDT (19,3%), FO (18,6%) et l'UNSA (10,4%). Les autres organisations sont en dessous des 10%.

La CGT obtient 8 sièges au Conseil commun de la Fonction Publique devant la CFDT et FO : 6 sièges chacun et l'UNSA : 3 sièges. Les autres organisations se partagent les 7 sièges restants.

La CGT reste largement en tête dans la Fonction Publique Hospitalière avec 31,7% des voix, devant la CFDT (25%) et FO (23,8%) et dans la Fonction Publique Territoriale avec 29,5% des voix devant la CFDT (22,3%) et FO (17,7%). En revanche, la CGT n'arrive qu'en 5^e position dans la Fonction Publique d'Etat, avec 13,4% des voix, derrière FO à 17%, FSU à 15,6%, l'UNSA à 14,8% et la CFDT à 14%.

Ce résultat dans la FPE doit nous interpeller sur notre syndicalisme spécifique en direction de l'encadrement

car, dans la FPE, les personnels relevant de la catégorie A sont les plus nombreux.

Autre sujet de préoccupation, la progression de l'abstention.

Sur près de 5 213 000 électeurs, moins de 2 754 000 ont voté (52,8%). A peine plus de 50% se sont exprimés.

Un électeur sur 2 a donc décidé de ne choisir aucune organisation syndicale.

Plus l'établissement est important, plus l'abstention est élevée. Exemple : à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP), sur plus de 75 000 électeurs, moins de 30 000 ont choisi de voter (39,5%). Si nous prenons la Fonction Publique Hospitalière, l'ensemble des grands établissements que sont les Centres Hospitaliers Régionaux et Universitaires (CHR/CHU), sur près de 290 000 électeurs, nous ne comptabilisons qu'un peu plus de 110 000 votants, soit 38% en moyenne (13 CHR sur 29 comptent plus de 65% d'abstention). Cela doit bien évidemment nous interpeller sur notre syndicalisme de proximité. Très souvent, dans ces

établissements de plusieurs milliers de salarié-e-s, la CGT fonctionne en syndicat hyper centralisé, avec une prise en compte insuffisante, parfois inexistante, des revendications particulières aux diverses catégories de personnels.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les professionnels n'éprouvent pas d'intérêt à exprimer le choix de la CGT lors des élections. Les chiffres de la syndicalisation dans ces grands ensembles hospitaliers sont souvent très faibles, en particulier pour les MICT.

Aux élections CTE, la CGT progresse dans 5 CHR et gagne 645 voix, mais elle recule à l'AP-HP et dans 23 CHR où elle perd 5 207 voix.

Compte tenu de l'enjeu que représentent ces 28 établissements + l'AP-HP, soit près de 28% des électeurs inscrits dans la FPH, il est important de s'attarder sur l'analyse des résultats de la CGT.

Avec la mise en place du collège unique pour les élections du CTE (Comité Technique d'Etablissement), contrairement à 2011, nous n'avons plus les résultats par collège : Catégorie A (cadres et spécialisés), catégorie B

(techniciens), catégorie C (ouvriers, employés).

Si nous voulons analyser les résultats au regard du syndicalisme spécifique, il nous faudra regarder en détail les votes

aux élections des CAPL (Commissions Administratives Paritaires Locales).

A ce jour, très peu de syndicats ont fait remonter leurs résultats locaux des CAP à la Fédération.

Pour les CHR/CHU, notre regard se portera sur 5 des 29 établissements. Avec le groupe de travail fédéral, il sera nécessaire de faire remonter la totalité des résultats CAPL pour procéder à une analyse détaillée des scores CGT. ■

➔ Résultats des élections CAPL

AP-HP	CAPL N° 1	CAPL N° 2	CAPL N° 3	CAPL N° 4	CAPL N° 5, 6, 7 et 8	CAPL N° 9	CAPL N° 10	CAPL N° 11 et 12	CAPL N° 13	CAPL N° 14	
CHR	CAPL N° 1	CAPL N° 2	CAPL N° 3	CAPL N° 4	CAPL N° 5	CAPL N° 6	CAPL N° 7	CAPL N° 8	CAPL N° 9	CAPL N° 10	
	Ingénieurs	Cadres soignants, IDE (cat A)	AAH	TH / TSH	Infirmières (B), medio Tech, pers. rééduc.	ACH / AMA	Ouvriers	AS, ASH, AMP	Employés administratifs	Sages-femmes	
TOURS	Inscrits	49	1 633	16	52	1 038	227	530	1 741	399	103
	votants	69,4%	32,0%	68,8%	69,2%	45,1%	59,0%	49,4%	32,2%	64,9%	42,7%
	exprimés	34	517	9	35	460	133	260	548	252	44
	CGT	0,0%	21,9%	0,0%	37,1%	21,3%	18,0%	22,7%	21,9%	12,7%	36,4%
ST ETIENNE	Inscrits	25	1 415	7	91	895	201	483	999	323	64
	votants	72%	28,3%	100,0%	72,5%	41,0%	58,7%	39,8%	25,0%	52,3%	75,0%
	exprimés	18	393	6	66	360	116	186	243	166	48
	CGT	0,0%	36,4%	0,0%	27,3%	53,6%	19,0%	58,6%	48,6%	33,1%	66,7%
LILLE	Inscrits	119	2 864	37	221	1 619	518	1 092	3 102	422	134
	votants	64,7%	29,1%	83,8%	61,1%	43,0%	52,1%	64,6%	40,0%	58,8%	49,3%
	exprimés	74	815	29	131	686	262	680	1 214	241	64
	CGT	14,9%	25,4%	37,9%	32,1%	38,0%	40,1%	45,9%	43,0%	43,6%	12,5%
RENNES	Inscrits	53	1 436	15	72	953	227	586	1 647	330	103
	votants	73,6%	34,3%	93,3%	61,1%	49,6%	63,0%	56,7%	37,5%	54,9%	37,9%
	exprimés	37	480	12	44	466	137	321	603	177	38
	CGT	0,0%	15,8%	0,0%	0,0%	23,0%	22,6%	39,3%	30,2%	22,6%	0,0%
AP PARIS	Inscrits	287	16 797	290	758	12 866	3 315	3 881	23 006	3 934	621
	votants	78,0%	32,1%	78,6%	77,3%	46,3%	54,9%	61,6%	38,5%	57,7%	41,9%
	exprimés	223	5 246	212	558	5 819	1 779	2 297	8 753	2 192	253
	CGT	8,5%	23,2%	14,6%	29,6%	29,2%	24,9%	41,6%	40,4%	30,1%	17,8%

Le tableau des résultats CAPL pour les 5 établissements étudiés montre que pour les CAPL ouvriers/employés de catégorie C (CAP 6, 7 et 8 ou 10, 11, 12, 13 pour l'APHP), la CGT se situe à 40% ou plus chez les ouvriers, à 40% ou plus chez les AS, ASH pour Paris, Lille et Saint Etienne. A 30% pour Rennes et 22% pour Tours ; à plus de 40% chez les employés au CHU de Lille et de 13 à 33% pour les 4 autres établissements.

Concernant les personnels techniciens de catégorie B (CAP 4, 5 et 6), il est déjà plus difficile de dépasser les 30% mis à part à Lille pour les 3 CAP, St Etienne pour la CAP 5 et Tours pour la CAP 4 ;

La CGT est même en dessous des 20% à Tours et St Etienne en CAP 6 (adjoints des cadres et Assistantes Médico Administratives). A Rennes, la CGT est absente en CAP 4 (TH et TSH).

Concernant les personnels spécialisés de catégorie A et les Cadres, la CGT est absente pour les Ingénieurs (CAP 1) et les Cadres administratifs (CAP 3) dans 3 CHR sur 5. Elle se situe en dessous des 15% pour Lille et Paris sauf pour les cadres administratifs à Lille où elle obtient 38%.

Pour la CAP N° 2 qui rassemble les Infirmières de catégorie A, les IADE, les IBODE, les Puéricultrices, les Psychologues et les Cadres Soignants, il

est difficile de mesurer le vote des cadres. Contrairement aux CAP 1 et 3 où le pourcentage des votants est élevé, l'abstention est massive en CAP 2 (en dessous de 35% de votants), cette CAP réunit les infirmières les plus jeunes (les plus anciennes sont souvent restées en catégorie B, CAP 5).

Dans 3 établissements sur 5, le score CGT est en dessous des 25% (15,8% au CHU de Rennes)

Enfin, pour la CAP des sages-femmes, créée en 2014 (CAP 10 ou 14 pour l'AP-HP), à part à St Etienne (66,7%) les résultats sont souvent décevants : 17,8% à Paris, 12,5% à Lille et absence de la CGT à Rennes.

Ainsi, mis à part Lille et Paris où la CGT a pu présenter des listes de candidats dans toutes les CAP, dans les autres CHR, la CGT s'est trouvée en difficulté chez les cadres : 8 CAP sur 10 à Tours et St-Etienne et 6 CAP sur 10 à Rennes.

Ces résultats CGT chez les cadres hospitaliers, qu'ils soient soignants, administratifs ou techniques, doivent nous interpeller sur la nécessité de déployer de manière offensive notre démarche de syndicalisme spécifique. Si chez les techniciens les résultats sont un peu meilleurs, ils ne sont pas non plus à la hauteur.

Alors Oui, il est grand temps que dans notre Fédération de la Santé et de l'Action Sociale, nos dirigeants soutiennent encore et toujours l'idée d'un syndicalisme spécifique, le travail de l'UFMICT, pour une meilleure prise en considération des revendications professionnelles, une meilleure prise en compte des affiliations MICT, une meilleure prise en compte de la nécessité de s'organiser.

Interrogeons-nous ! Pourquoi est-il possible de trouver des candidats chez les ingénieurs ou les cadres administratifs dans certains CHR et pas dans d'autres ?

Pourquoi la CGT est-elle au-dessus des 25% en catégorie A, alors que dans d'autres, elle atteint péniblement les 20% ?

Ces résultats ne sont-ils pas la conséquence d'une prise en considération insuffisante, parfois même d'un rejet du syndicalisme spécifique ?

Ensemble, regardons non seulement l'état de nos résultats, mais aussi celui de nos forces organisées MICT.

Pour les CHR dont nous avons pu avoir les résultats des CAPL, quelle est la situation de la syndicalisation spécifique en 2013, année dont les comptes seront prochainement clôturés (chiffres des FNI MICT vus à la CE UFMICT de septembre 2014) ?

Au regard des électeurs inscrits aux CAP des catégories A et B :

Pour 34 313 inscrits :

1 275 FNI MICT à l'AP-HP, soit 3,7%

Pour 5 378 inscrits :

286 FNI MICT à LILLE, soit 5,7%

Pour 2 634 inscrits :

45 FNI MICT à ST ETIENNE, soit 1,7%

Pour 3 015 inscrits :

21 FNI MICT à TOURS, soit 0,7%

Pour 2 756 inscrits :

3 FNI MICT à RENNES, soit 0,1%

Dans certains CHR, les militants CGT en sont encore à se poser la question de l'affiliation MICT. D'autres refusent de s'organiser de manière spécifique. Rares sont ceux qui ont décidé de se doter de moyens pour déployer la CGT en direction de toutes les catégories.

Ne serait-il pas intéressant qu'avec l'aide de la Fédération, le groupe de travail sur les CHR se penche sur le fonctionnement de la CGT dans les grands établissements et à partir des enseignements tirés des élections, de la syndicalisation et de la qualité de la vie syndicale, que soit mis en place un véritable plan de travail afin de permettre à la CGT d'accomplir des progrès ?

Si la CGT s'est trouvée en difficulté dans la recherche de candidatures pour certaines CAP locales ou départementales, il en est de même pour les CAP nationales des corps de direction, corps des Directeurs d'Hôpital (DH), corps des Directeurs de Soins (DS), où elle n'a pas pu présenter des listes complètes ni en CAPN, ni en CCN (Comité Consultatif National).

La CGT a réussi à présenter des listes complètes en CAPN et en CCN pour le seul corps des Directeurs des Etablissements Sociaux (D3S).

d'hôpital et progresse de 1,6% chez les directeurs sociaux en passant de 3,9 à 5,5% et de 48 à 64 voix.

Pour les CAPN, la CGT maintient son score chez les DH avec 49 voix et progresse de 18 voix chez les directeurs de soins où elle n'était pas présente en 2011.

Pour le résultat global en Comité Consultatif National, avec 124 voix et 3,5%, le score CGT reste modeste. Si nous voulons progresser, à l'avenir il sera nécessaire :

- de continuer à contacter les élèves directeurs lors de leur formation à l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique),
- de s'organiser pour être en capacité de s'adresser directement par mail auprès de chaque directeur,
- de travailler à trouver des relais dans les départements,
- de convaincre les militants CGT de cesser les confusions entre ceux qui décident des politiques de santé (nos gouvernants), et ceux chargés de la mise en œuvre (les directeurs),
- de pouvoir disposer de plus de temps militant.

Résultats des élections CCN - Corps de Direction

CORPS	DH	D3S	DS	TOTAL	Evolution
Inscrits	2 608	1 543	753	4 904	- 444
Votants	1 845	1 178	591	3614 (73,7%)	- 213
Nuls/blancs	33	12	8	53	+ 11
Exprimés	1 812	1 166	583	3 561	- 224
CFDT	772	780	300	1 852 (52%)	+ 5,1%
UNSA/SMPS	757	195	142	1 094 (30,7%)	- 3,3%
FO	245	127	119	491 (13,8%)	- 1,6%
CGT	38	64	22	124 (3,5%)	- 0,2%

Au total, pour les 3 corps, la CGT a pu rassembler une cinquantaine de candidates et candidats. Ce travail n'a reposé que sur quelques militants. Plus de 40% de candidats présents sur les listes UFMICT CGT appartenaient au même département du Nord.

Pour l'ensemble des 3 corps de direction, seule la CFDT progresse et devient majoritaire avec 52% aux élections CCN, le SMPS fusionné avec l'UNSA recule dans les 3 corps et perd sa 1ère place chez les directeurs d'hôpital, FO recule également. La CGT recule chez les directeurs de soins et les directeurs

Pour les directeurs, la CFDT pourra disposer de 7,8 ETP, le SMPS de 3,8 ETP, FO de 1,7 ETP et la CGT de 0,24 ETP.

Souhaitons qu'en ce début d'année 2015, les dirigeants de la Fédération Santé et Action Sociale en prennent conscience. ■

Roger GLEASTERMAN
Corps des Directeurs de la
Fonction Publique Hospitalière
Membre de la Commission
Exécutive de l'Union fédérale des
Médecins, Ingénieurs, Cadres et
Techniciens.

